



Mairie

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15
mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30



Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- * Le samedi de 9h00 à 11h30

Fermeture de la Poste pour congés d'été.

8 juillet au 23 juillet inclus.
Le lundi 14 Août.

19 Août au 27 août inclus.

Les courriers et colis en instances sont à retirer au bureau de Poste à Riaillé.



Agenda du mois

Juin

- 24 - Festival Tilliacum
30 dernier délai inscription cantine
2 - Fêtes Hippiques
Du 26 au 1er juillet - Opération recyclage papiers

Juillet

- Du 9 juillet au 23 Août - Visite du Musée
15 - Collecte des déchets

Août

- 27 - Pain et Boudin au Plan d'eau

Septembre

- 9 - Concours de pêche au coup
4 - Sortie croisière sur la Mayenne « Les Anciens Combattants »
15 - Inscription ACTM
24 - Les Guinguettes des bords de l'Erdre à Teillé

TEILLÉ—Actualités

n° 873

Juillet 2017



Municipalité

Naissance : le 14 mai - Loïs ROBIN

- Décès : le 20 mai - MOREAU Anne-Marie Vve REVEL - 103 ans
le 24 mai - GREVÈCHE Pierre - 83 ans
le 13 juin - GRELLIER Yvette Vve BARBEDET - 86 ans
le 16 juin - ARGAND Didier - 78 ans
Le 17 juin - PROD'HOMME Louis - 94 ans



**La Mairie et l'agence Postale seront fermées
les samedi de Juillet et Août
réouverture le samedi 2 septembre**



INSCRIPTION CANTINE septembre 2017-2018

Les dossiers d'inscription Cantine pour votre (vos) enfant(s) pour la rentrée de septembre 2017-2018 seront prochainement disponibles sur le site www.teille44.fr / Accès Rapide / Démarches en ligne / inscription – Restaurant scolaire, et en Mairie. Aucun dossier ne sera diffusé dans les cahiers. La date limite de réception des dossiers en mairie est le 30 juin 2017.



Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de **Juin 1917** nous n'avons heureusement aucun décès à signaler.



**C'est été, l'ARMAT ouvre ses portes
Venez découvrir ou faire découvrir à vos amis – familles la vie rurale au milieu du siècle dernier.**

Le musée de l'ARMAT (à côté de la mairie de Teillé) ouvre ses portes **les mercredi et dimanche du 9 juillet au 23 août de 14h00 à 19h00** (dernière entrée 18h00)

Toutes les salles seront ouvertes :

- La saboterie
- La forge
- La maison de Marie
- Loisirs et Traditions
- Mémoire d'Antan
- Ainsi que l'exposition de matériels agricoles.

Deux types de visites sont possibles :

- Accompagnée par l'un des membres de l'ARMAT
- Libre, et c'est vous qui expliquez à vos petits-enfants la vie que vous avez connue.

Bien sûr, un mélange des deux est tout à fait possible.



Tarifs : 3 € par personne (enfant : 1,50 €)

Renseignements au 06 12 36 73 04

Actualités divers



ELI tisse des liens entre vous et l'emploi.

Vous recherchez un emploi? Nous vous proposons l'opportunité de missions de travail

Aides à dom, petite enfance, espaces verts, manutention, ouvrier agroalimentaire, agent de collecte etc...

Information collective tous les jeudi matin (sur inscription uniquement)

Contactez-nous au 02.40.83.15.01

COLLECTE DES DECHETS

Commune de Teillé



Côté Ouest

En raison du jour férié, le vendredi 14 juillet 2017, la collecte des bacs d'ordures ménagères sera reportée au samedi 15 juillet 2017.

Côté Est

En raison du jour férié, le vendredi 14 juillet 2017, la collecte des bacs d'ordures ménagères et des sacs d'emballages ménagers recyclables sera reportée au samedi 15 juillet 2017.

**TRIER SES DÉCHETS C'EST BIEN,
LIMITER LEUR PRODUCTION C'EST ENCORE MIEUX !**



Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Service Gestion des déchets
Centre administratif : Les Ursulines - Quartier Ronan - 44150 Ancenis Cedex
Tél : 02.40.96.31.89 ou dechets@pays-ancenis.com

www.pays-ancenis.com



NOUVEAU

les Guinguettes des bords de l'Endre



Dimanche 21 mai - de 15h à 19h

Trans-sur-Erdre - Pont du Theil
Orchestre Patrice Jounier

Dimanche 25 juin - de 15h à 19h

Bonneuvre
Orchestre Mickaël Richard

Dimanche 2 juillet - de 15h à 19h

Riaillé
Orchestre Sérénade

Dimanche 30 juillet - de 15h à 19h

Saint-Mars-La-Jaille
Orchestre Bernard Méhu

Dimanche 24 sept. - de 15h à 19h

Teillé
Orchestre Tendanse

Bar et producteurs locaux



Impression Kalydée Ancenis / 02 40 83 14 63

Ne pas jeter sur la voie publique



50 kg de déchets verts brûlés c'est...



...6000 km

parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)



...3 mois

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul



... plus de 100 trajets

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le **brûlage à l'air libre** émet de nombreux **polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être accrue quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 euros** (art. 131-13 du code pénal).

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchements broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la poussée des mauvaises herbes.

Autre astuce : la **tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

Vie associative Teilléenne



Dans le but d'aider au financement des projets de l'Ecole Jacques Demy, l'Amicale Laïque relance une

OPERATION «RECYCLAGE PAPIERS»

Les papiers acceptés sont les suivants :

- * toutes publicités (retirer les plastiques d'emballages),
- * les livres,
- * les journaux,
- * les manuels scolaires,
- * les annuaires,
- * les enveloppes papier avec et sans fenêtres,
- * les courriers, lettres,
- * les papiers cadeaux,
- * les cahiers,
- * les magazines,
- * les catalogues,



Vous pouvez déposer vos papiers à l'école lors des permanences suivantes :

LUNDI 26 JUIN, MARDI 27, JEUDI 29 ET VENDREDI 30 JUIN DE 16H A 17H

LE SAMEDI 1^{ER} JUILLET DE 9H A 12H ET 14H A 16H

La benne sera présente la dernière semaine de juin.

Pour les gros volumes (plusieurs coffres de voiture) vous pouvez nous contacter pour organiser un enlèvement à domicile avec une remorque. Tel : 07.86.18.52.94. Nous vous remercions pour votre participation.

ACTM
loisirs créatifs

**Inscription Saison
2017 - 2018**

LOISIRS CREATIFS



Date à Retenir

N'oubliez pas notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le :

A cette occasion, nous vous distribuerons le calendrier et la liste des fournitures pour les différents ateliers



COURS DE GUITARE

Magalie TEMPLET vous propose des cours de guitare (classique, folk, électrique, basse, ukulélé) pour les enfants, ados et adultes. La pratique de l'instrument se fait dès le premier cours.

Venez apprendre dans la bonne humeur, au rythme qui vous convient!

Pour l'année 2017/2018, les cours auront lieu le lundi de 17h à 21h à la salle des associations à Teillé.

Pour tous renseignements ou inscriptions, contactez Magalie TEMPLET au 06.27.38.48.70 ou par email à magalie49@gmail.com



École de Musique Poly-sons



Nos
propositions



ecoledemusiquepolyson@gmail.com

Site : <http://polysons.net>

Siège social : 2 place de l'église,

44440 TEILLE

Renseignements téléphoniques :

07 82 39 52 68

Apprentissage dans le plaisir et la convivialité

Accessibilité géographique : 3 lieux d'enseignement

Accessibilité financière

Professionalisme des animateurs

Participation à la vie artistique et musicale du territoire grâce à des mini concerts, des stages, des spectacles

Présidence collégiale de l'association

Aide à la gestion associative par le réseau Animation Rurale 44

Initiation à la lecture
de partitions : pour des
chanteurs qui souhaitent
compléter leur formation
musicale

Pratique de groupe

Formation musicale

Piano

Chorales

Batterie

Flûte
traversière

Trombone

Chant individuel, et
Petit groupe

Guitare

Basse

Eveil musical

Parcours
découverte

NOUVEAU
Guitare
d'accompagnement
(pour des chanteurs
souhaitant s'accompagner
à la guitare)

NOS ATOUTS

30 cours, sur
temps scolaire, (dont 2
en ateliers collectifs)
de septembre 2017
à juin 2018

Reprise des
cours
Semaine 38
(18 septembre 2017)

Adhésion à l'association :

22 euros par famille

Avec l'adhésion annuelle, chaque famille devient membre de l'association **ANIMATION RURALE 44** et de **POLY-SONS**.

Modalités de paiement:

Les paiements peuvent être effectués **en espèces**, par **chèque bancaire** ou **chèque vacances** :

- Un chèque de 22€ pour l'adhésion
- Et, de un à cinq versements pour les cours, (chèques vacances + chèque ou espèce)
- Ils seront retirés les 10/10/17, 10/12/17, 10/02/18, 10/04/18 et 10/06/18
- Chèques à l'ordre de
« Association Poly-sons » TEILLE

Toute année commencée est due.

L'inscription à l'école de musique vous engage à respecter le **REGLEMENT INTERIEUR – ELEVES de l'ÉCOLE DE MUSIQUE POLY-SONS**, transmis lors de l'inscription.

TARIF FAMILLE :

Un abattement sera pratiqué sur les tarifs d'ensemble (hors 22 € adhésion)

- A partir de la seconde inscription : **moins 5 % sur l'ensemble**
- A partir de la troisième inscription : **moins 10 %**
- A partir de la quatrième inscription : **moins 15 %**

L'équipe des professeurs :

Yvette : Formation musicale

Maud : Flûte traversière, Trombone

Gilles : Guitare

Florent et Louis : Piano

Ludo : Basse, Batterie, Eveil musical, Pratique de groupe

Ritz : Chant

Les professeurs prennent contact directement avec les familles pour les jours et horaires des cours.



Vie associative Teilléenne



Amicale des Retraités

Club : le 1e et le 3ème jeudi du mois à 14 h 30
Pique-nique : le mercredi 26 juillet à St Sulpice des Landes, à partir de 10 H, à la salle de la mairie. Prévoir uniquement le repas du midi. La boisson, l'apéritif, le café et le goûter sont fournis (coût 3 euros)
Fête départementale : le mardi 11 juillet 2017 à Saint Aubin des Châteaux, Un car est affrété par l'association, départ à 7 H 30 au parking de la salle polyvalente de Teillé.



Les anciens combattants organisent une sortie d'une journée **le 4 septembre** prochain.

Ouverte à tous (déjeuner croisière sur la Mayenne avec une ambiance musicale et deux visites) Départ 9h00 salle polyvalente de Teillé. Si vous êtes intéressés, inscription au 02.40.97.24.57 ou 02.40.97.70.68 ou 02.40.97.70.45

Association les PPP de la Guillarderie

Les personnes qui se déplacent difficilement et qui souhaitent profiter du repas de l'association les 3 PPP de la Guillarderie, le samedi midi 18 novembre 2017, ont la possibilité de se faire livrer ce repas à leur domicile pour un tarif de 18 €

menu : terrine océane – langue de bœuf sauce madère champignons riz pilaf – fromage – pâtisserie –

Merci de vous inscrire au 02 40 97 25 92 ou 06 83 73 11 86

Le comité des fêtes hippiques



vous annonce que comme chaque année les courses de chevaux et le vide grenier auront lieu le 2 juillet 2017 sur l'hippodrome du tertre.

La réunion hippique commence à partir de 14h30, au programme 8 courses; trot monté, trot attelé et galop .

Entrée gratuite.

Le vide grenier est ouvert à partir de 9h pour les visiteurs et dès 7h pour les exposants. Emplacement 4x6m: 8e, et possibilité de mettre le véhicule sur l'emplacement.

Pour s'inscrire, s'adressez au 06.04.05.69.56

ou à helena.rayer@bbox.fr Possibilité de se restaurer sur place. Venez nombreux, un accueil chaleureux vous sera réservé.

Nouveauté de cette année, **Teillé Animation relance la St Sylvestre**

à la Salle polyvalente à Teillé

Réservation possible par téléphone au 02 40 97 75 53 ou par mail à l'adresse suivante : sandrouch_44@hotmail.fr
65 euros la soirée à partir 20h.

Concours de pêche au coup

Dimanche 9 Juillet au plan d'eau de Teillé
 Matin concours individuel, inscriptions à partir de 7h30
 Après midi concours à l'américaine, inscriptions à partir de 14h30



Animation Enfants

Découverte pêche pour les enfants de 8 à 12 ans

Apprentissage montage et technique, le matin 9h30 à 11h30
 Pêche l'après midi 15h00 à 17h00
 Attention 12 places seulement, 5 euros la journée
 Inscription en mairie, photo d'identité obligatoire (pour le permis de pêche)

Renseignement au 06 15 35 04 85

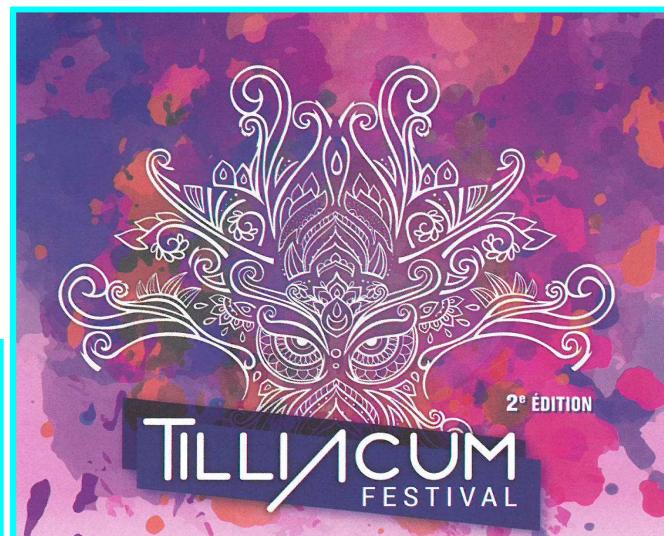


Qi énergie GONG travail

Qi Gong

Un nouveau cours, destiné aux débutants, sera mis en place à la rentrée de septembre 2017, le mardi de 10h45 à 12h15.

Pour tous renseignements contacter :
 Marie Annick Fischer 06 65 71 66 19
 Anne Marie Mortier 02 40 97 21 43



24 JUIN 17 SAMEDI TEILLÉ (44)

**SALUT C'EST COOL • COMAH live
 CLUB CHEVAL dj set
 MADAME • ALVAN live
 QUENTIN SCHNEIDER • ERZATE live**

WWW.TILLIACUM.COM

Nouveau à Teillé



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>



Styliste ongulaire

Vous aimez avoir de jolis ongles au quotidien ou pour un évènement en particulier mariage, baptême, anniversaire, alors, n'hésitez plus, je viens à votre domicile pour embellir vos mains et pieds. Selon vos envies strass, paillettes, french, effets miroir, nail's Art avec rallongement ou sur ongles naturels.
Pour me contacter 06.71.03.64.83 et convenir d'un rendez-vous. A très bientôt Patricia.

Pour info



Salon FLASH COIFFURE :

02.40.97.29.46

**Congés d'été, le salon sera fermé
du mercredi 19 juillet au lundi 24 juillet
inclus.**

Axelle et Marie-Annie vous souhaitent un



Le jeudi 29 juin le magasin sera fermé
pour inventaire

Remerciements

Michelle Grevêche, Maryse, Jean-Jo, Xavier, Lolo, Pierre-Michel, Sylvie et toute la famille vous remercient pour les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de *Pierre*.

annonces...

* Donne fauteuil électrique fonctionnel 07.50.80.79.75

* A vendre œufs et bois de chauffage 06.29.80.24.22

* A vendre terrain constructible de 784 m² bourg de Teillé - 06.33.53.46.53

* DEB , à votre service pour un quotidien plus souple et léger, ménage, repas, course, garde d'enfants - 06.59.75.40.71

* Cause déménagement vend canapé + fauteuil cuir - table merisier avec 2 rallonges + 6 chaises + armoire ancienne, prix à débattre : 06.70.88.71.16 de 20h00 à 21h00

* Offre d'emploi conducteur de machine Permis B - 06.11.97.13.58

* A louer T2 bourg de Teillé- disponible le 1er Août 02.40.97.35.23



Médecins et ambu- ances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



Taxis :

BARTHELEMY Régis
au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h

LENEIL Antoine au
06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24



Vétérinaire :

Centre Vétérinaire de
Riaillé au 02.40.97.80.26